

DES IDÉES POUR MÉRIGNAC



Gérard CHAUSSET

Adjoint au Maire de Mérignac

Président de la commission Transport de Bordeaux-Métropole

 chausset@gmail.com

 www.gerardchausset.fr



Des idées pour Mérignac

Les principales propositions

- 
- ❖ Pour la **transition écologique** et la neutralité carbone un emprunt exceptionnel de 20 millions d'euros.
 - ❖ **20%** des **investissements** fléchés vers la rénovation et la mise aux normes environnementales des bâtiments de la ville.
 - ❖ « **Retrouvons la rue** » avec un espace piéton sans voiture (sauf riverains) dans chaque quartier et le centre-ville de l'avenue de l'Yser (tramway) jusqu'à la rue Césaire.
 - ❖ La promotion du transport collectif, du vélo, de la marche sera une priorité, avec la **mobilité** des personnes âgées et un plan trottoirs.
 - ❖ Urbanisme, un contrat d'engagement avec les habitants, une conférence citoyenne sur l'urbanisme, le cadre de vie et l'écologie pour définir de façon partagée la **forme urbaine** de chaque quartier.
 - ❖ Un réseau de 10 quartiers à **l'identité préservée**.
 - ❖ Des **zones de projets** et des quartiers avec la mixité emplois-commerces-services-habitats et des projets d'habitat participatif.



Des idées pour Mérignac

Les principales propositions

- ❖ **Un onzième quartier** sur Marne Soleil OIM.
- ❖ Environnement Biodiversité, création d'un **CPIE** ou Maison de la Nature et de l'Écologie et d'une **ferme urbaine** de 20 hectares en intra rocade.
- ❖ Réduire la production des déchets avec un plan presque **zéro déchet**.

Culture Sport Association

- ❖ Nous étudierons avec les acteurs un « **Pass' associatif, culture et sport** » qui permettra à une famille de bénéficier des activités dans plusieurs centres ou associations avec une inscription unique et un tarif dégressif.
- ❖ Un **Conseil de la Jeunesse** sera créé dès la première année du mandat.
- ❖ Une **Commission du Handicap** sera instituée.

Pour un accès au savoir permanent

- ❖ L'**auditorium** de la médiathèque sera un lieu innovant et permanent d'apprentissage, d'éducation populaire et d'émancipation sociale accessible à tous.



Porteur de constats et de combats, **force de proposition** depuis des années, mon **engagement** et mes **valeurs écologistes** sont clairement reconnues. Aujourd'hui l'urgence environnementale devient une évidence pour tous. L'actualité climato-scientifique alarmante facilite la **prise de conscience** ou la crise des consciences.



🌸 Un nouveau projet pour Mérignac

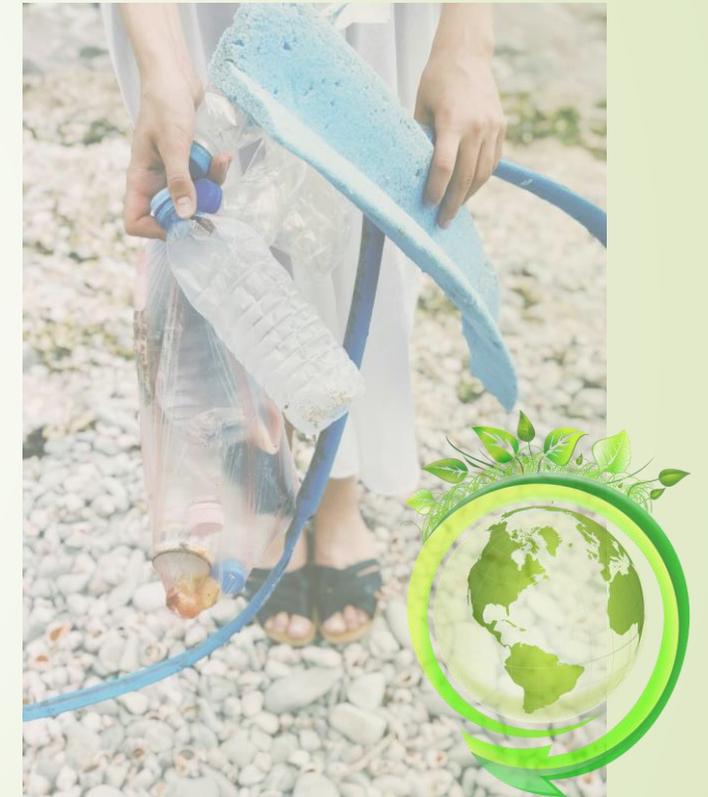
Les élections municipales de mars 2020 doivent être l'occasion de porter un élan démocratique municipal et métropolitain renouvelé.

Je propose une approche écologique ambitieuse et positive, sociale, solidaire et participative.

L'urgence écologique

Les constats scientifiques sont hélas unanimes : la **qualité de vie sur la Terre** est menacée, par le **réchauffement climatique**, l'effondrement de la biodiversité, la mauvaise qualité de l'air, la dégradation des sols et de l'eau, la prolifération des déchets, des plastiques, les pollutions diverses, les menaces sur la santé publique, la qualité de l'alimentation... Il n'est plus temps d'attendre, mais d'agir !

Bien sûr nous ne réglerons pas cela seulement par le prisme des municipales de Mérignac ou la métropole. Mais pour toutes ces menaces, les **territoires** peuvent proposer des **réponses** avec les citoyens, les acteurs associatifs, les entreprises, les partenaires sociaux. C'est vrai pour Mérignac et ses quartiers.



La transition écologique positive

Avec ses 70.000 habitants, Mérignac représente une échelle significative pour agir et donner du sens à l'action municipale : un Français sur 1.000 est mérignacais !

Notre philosophie ne sera pas d'interdire mais d'abord d'écouter, de concerter, d'accompagner la transition afin qu'elle soit l'affaire de tous : **notre volonté est de mettre en œuvre une transition écologique positive, une chance pour améliorer la qualité de vie.**

Les collectivités doivent l'intégrer en partie comme un **nouveau service public**. Elle doit tamiser toutes les politiques afin de s'assurer de la cohérence de l'ensemble.

Nous pouvons **agir**.

Nous devons nous réinventer.

Il n'y a pas de petites victoires.





La transition écologique positive

Pour la transition écologique nous proposons un emprunt exceptionnel de **20 millions d'euros sur le mandat**, pour agir sur cinq axes avec un objectif de **transition douce sur 10 ans pour :**

- ❖ **Adapter** la ville, quartier par quartier, en s'appuyant sur l'expérience et la volonté des habitants ;
 - ❖ **Réduire** l'impact des émissions de carbone en respectant à notre échelle les accords internationaux pour viser la neutralité carbone à l'horizon 2040 ;
 - ❖ **Agir** sur nos comportements et accompagner socialement et culturellement les habitants ;
 - ❖ **Investir** dans les équipements, la rénovation, les technologies douces mais aussi dans l'éducation et la formation ;
 - ❖ **Promouvoir** l'équité dans l'action municipale, réduire les inégalités sociales, développer l'économie sociale et solidaire.
- 



Urbanisme : reconquérir l'espace public

L'urbanisme est dans toutes les villes un sujet polémique dont s'emparent toutes les oppositions.

Si le principe des opérations de densification « 50.000 logements autour des axes de tramway », comme le projet sur Mérignac Soleil, sont nécessaires, le concept d'agglomération millionnaire lancé en 2011 par Vincent Feltesse et Alain Juppé a heurté l'imaginaire des habitants, attachés à la forme urbaine basse de Bordeaux. Les habitants craignent de perdre en qualité de vie.

Aujourd'hui, entre la spéculation foncière, l'apport de nouveaux habitants (+ 20.000 par an en Gironde), l'effet LGV, la **croissance de la population** étudiante et l'effet Airbnb, nous assistons à une **crise majeure du logement**.

Entre un urbanisme étalé nuisant et une densité rejetée, nous devons **projeter un nouvel imaginaire** à **Mérignac** et sur la Métropole, où la voiture ne soit plus l'architecte de la ville.

L'accès à la **mobilité** douce sera une **priorité**. Cela participera à la **reconquête** de l'espace public vers un **nouveau modèle** de mobilité où la voiture ne sera pas bannie mais devra trouver une place plus modeste au profit des piétons, des **modes doux** et des **transports collectifs**.





Proposition

« Retrouvons la rue »...

Avec de vrais espaces piétons dans chaque quartier

En concertation avec les habitants :

- ❖ Un espace piéton et/ou une rue sans voitures dans chaque quartier (sauf pour les riverains).
 - ❖ Pour le centre-ville un **secteur piéton** de l'avenue de l'Yser (tramway) jusqu'à la rue Aimé Césaire (derrière la Médiathèque).
 - ❖ La promotion du **transport collectif**, du vélo et de la marche sera une priorité, en intégrant la mobilité des personnes âgées avec un plan trottoirs.
 - ❖ Un plan de **mobilité** et de **déplacement** sur les principales zones d'emplois.
- 

« Retrouvons la rue »...

Avec de nouveaux aménagements

- ❖ Le **plan de circulation** du nouveau centre-ville permettra de conserver un accès facile aux commerces et de proposer une animation permanente.
- ❖ De « **vrais** » **arbres** pourront être plantés sur l'avenue de l'Yser pour rompre l'aspect minéral et créer un îlot de fraîcheur.
- ❖ Chaque quartier bénéficiera aussi d'un secteur ou d'une rue piétonne où les enfants pourront jouer **sans danger** et les habitants se retrouver.
- ❖ C'est à partir de ce concept que nous développerons la **démocratie** de quartier afin d'engager les habitants vers une pédagogie de la transition.
- ❖ Pour autant nous continuerons **l'aménagement** des voiries avec un accent particulier sur des rues dont la **sécurisation** et la marchabilité sera priorisée : par exemple les avenues Aristide BRIAND, Maréchal GALLIENI...





Cadre de vie et paysage

Un contrat d'engagement avec les habitants

Nous proposons un contrat d'engagement avec les habitants dont les premiers axes sont :

- ❖ Un **réseau de 10 quartiers à l'identité préservée** ;
- ❖ Des zones de projets qui visent un habitat et des fonctions mixtes, emploi-commerce-services-habitat ;
- ❖ Une nature préservée, les arbres protégés
- ❖ Une mobilité douce priorisée en intégrant bien sûr la voiture et en étant attentionné à la période de transition que nous vivons : tels sont les axes d'un contrat d'engagement avec les habitants.

Nous préserverons le patrimoine de **Mérignac**. Plusieurs **quartiers** ont des ossatures de **qualité** qu'il faut conserver, comme la Glacière, Arlac, Bourranville ou Capeyron...

Peu endettée, la ville de Mérignac, en lien avec Bordeaux Métropole et les bailleurs sociaux mobilisera son budget et l'emprunt exceptionnel pour **constituer des réserves foncières pour l'habitat social et coopératif**, les espaces verts ou agricoles, des lieux pour l'économie et le commerce de proximité. Le « **fonds vert** » initié en 2014 sera amplifié.



Quartiers et proximité

Avec ses dix quartiers, son centre-ville rénové et les zones de projets et d'emploi, **Mérignac doit s'engager vers un modèle de ville « polycentrique »** : une ville plurielle, avec plusieurs centres intermédiaires où les habitants trouveront tous les services, les emplois et la qualité de vie.

Immédiatement après l'élection, un état des lieux quartier par quartier sera réalisé et rendu public.

Nous proposerons un **pacte** aux habitants, une conférence citoyenne sur l'urbanisme, le cadre de vie et l'écologie pour définir de façon partagée la **forme urbaine** de chaque quartier et son acceptation.

Nous accueillerons de nouveaux habitants sur les **sites de projets**, les axes du tramway et des axes majeurs de la ville desservis par les lignes de bus pour **répondre aux besoins** de logements.



Quartiers et proximité

La ville maintiendra son **objectif de 30 % de logement social**. Nous développerons plusieurs projets d'habitats participatifs.

Une ville a besoin d'un **patrimoine foncier** afin de mettre en œuvre ses orientations. Nous dégagerons les moyens financiers pour acquérir les fonciers utiles.

La volonté est de proposer dans chaque quartier en lien avec des bailleurs sociaux, **des mètres carrés commerciaux accessibles**. Nous souhaitons aussi créer au sein de la ville un lieu réservé à **l'implantation** des **artisans** avec des ateliers, des lieux de stockage, des garages.





Quartiers et proximité

Le site « du **Marché de l'avenir** » avenue de l'Yser, doit trouver une vocation publique.

Chaque quartier doit bénéficier d'un projet de proximité.

Nous apporterons une **attention particulière** au paysage et au cadre de vie. Nous souhaitons que le charme et la beauté de chaque quartier soit développé.

En effet, le cadre dans lequel on vit est **porteur de sens** et influe aussi sur le comportement de chacun. Nous souhaitons des **quartiers ouverts** où il est facile de circuler d'un îlot à un autre.

Nous ferons la promotion de la **végétalisation** des espaces publics, son **fleurissement**. Nous recenserons tous les lieux végétalisables (cadastre de végétalisation). Un programme de plantation de 5000 arbres sera réalisé pendant le mandat.

En lien avec le projet de rues piétonnes, nous proposerons la **création de rues jardins**. Nous poursuivrons la lutte contre la pollution visuelle et la prolifération de l'affichage.





Quel développement économique pour notre territoire ?

Proposition

Mieux coopérer avec des territoires limitrophes





Mieux coopérer

Il est très difficile de refuser le développement économique d'un territoire. La « métropolisation » accentue le déséquilibre à l'intérieur même de la Métropole ainsi qu'avec la périphérie.

Comment poursuivre le développement économique sur l'ouest de la métropole si l'on souhaite en même temps restreindre la construction de logements ? L'arrivée de nouveaux emplois nécessite de nouveaux logements et les services d'accueil qui vont avec...

Il faut donc trouver un nouvel équilibre et favoriser aussi l'émergence d'emplois sur d'autres territoires afin d'éviter une asphyxie programmée.

C'est pourquoi nous souhaitons établir des coopérations globales avec des territoires proches comme celui du Médoc notamment.





Proposition : l'idée d'un onzième quartier

Le développement économique, l'accueil d'entreprises, la croissance des zones commerciales sont **l'ADN de la ville**, avec comme corollaire la croissance de la circulation et des besoins en logement.

Sur **55.000** emplois à Mérignac, **15.000** seulement sont occupés par des habitants de Mérignac.

40.000 personnes se déplacent donc chaque jour pour y travailler. Ce chiffre illustre à lui seul les difficultés de l'ouest de la Métropole.

Avec l'arrivée du **tramway**, du BHNS transversal (sortie 9, gare de l'Alouette), une nouvelle configuration est possible, avec de **nouveaux usages** – à condition que tous les acteurs jouent le jeu, notamment l'aéroport.

Il est nécessaire de penser ce territoire comme le onzième quartier de Mérignac et d'en faire un territoire à vivre et pas seulement où l'on vient travailler et faire ses achats.



Environnement : une ville exemplaire

La ville s'engagera résolument dans une **démarche environnementale** poussée.

Un **CPIE**, *Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement*, ou Maison de la Nature et de l'Écologie sera mis à l'étude sur le site propriété de la ville, rue Jules Michelet.

Sa mission sera de développer des **actions d'éducation à l'environnement** et d'accompagnement de la ville par un **renforcement du pouvoir d'agir** des citoyennes, des citoyens et des acteurs territoriaux.



La Biodiversité



En 2009, Mérignac a été la **première ville** du grand Sud-Ouest à **écocertifier** ses parcs et à bannir l'usage des pesticides sur l'espace public et les espaces verts.

Elle doit aller plus loin. Nous nous concerterons avec les acteurs concernés (vignobles, jardins et parcs privés) pour engager la ville vers le « **zéro pesticides** ».

Nous poursuivrons évidemment le projet de **neuvième parc** sur le quartier de Pichey. Sa gestion se fera en lien avec les associations environnementales.



Objectif réduction des déchets



Notre objectif : **réduire de 10 à 20 %** la production de déchets sur les 6 ans. Dans tous les domaines, sur tous les sites de la ville, dans toutes les activités et manifestations, la réduction drastique des déchets sera engagée.

Avec la Métropole, la ville proposera un **plan « presque zéro déchet »** dans chaque quartier en lien avec les Maisons des habitants, des associations dédiées, mais également les écoles, les entreprises pour une **politique municipale de prévention** à tous les niveaux.

Le plastique jetable sera banni bien sûr des services et des manifestations. La ville engagera des **coopérations** avec le secteur de la grande distribution. La collecte des déchets verts sera maintenue et le **compostage** individuel et collectif sera fortement encouragé ainsi que le **broyage**.

Objectif neutralité carbone 2040



La ville de Mérignac doit se mettre sur la trajectoire de la **neutralité carbone** à l'horizon 2040. Cet objectif passe essentiellement par la réduction des GES, (gaz à effet de serre). La **compensation carbone** et les **énergies renouvelables** seront aussi développées pour atteindre cet objectif. Les **initiatives** de production d'Enr d'habitants sous forme coopérative seront soutenues.

20 % des investissements de la ville seront fléchés vers le **confort**, la **rénovation** et la **mise aux normes environnementales** des installations existantes (écoles, équipements sportifs et culturels...).

Un **réseau de chaleur** sera déployé à partir du nouveau Stade Nautique et desservira dans un premier temps, les équipements publics dans le périmètre de la mairie.

Comme au Burck, la ville s'impliquera dans des opérations de **rénovation d'habitat** et de copropriétés afin de prévenir la précarité énergétique.

Nous maintiendrons **l'extinction de l'éclairage public** entre 1h30 et 5h00 du matin.

La ville établira une **coopération avec un territoire** ou une commune rurale pour soutenir une démarche environnementale dans un territoire **proche**.



Maîtriser notre alimentation avec une ferme urbaine



Notre projet est la création d'une ferme urbaine à Mérignac.

La ville étudiera et acquerra environ 20 hectares d'espace naturel disponibles en intra rocade pour créer une ferme urbaine bio de maraîchage, éventuellement en régie municipale ou en DSP avec la création d'une légumerie et d'une conserverie.

Les produits de la ferme pourraient alimenter les crèches de la ville, la cuisine centrale et pourquoi pas une AMAP. Ce projet sera ouvert à l'économie sociale et solidaire.

La ville continuera d'accompagner le développement des initiatives de jardins partagés et la création de nouvelles AMAP.

Des espaces publics seront réservés au jardinage libre.



L'enjeu d'un nouveau SIVU



Prévu pour 18.000 repas/jour au début des années 2000, (5.000 pour Mérignac), sous l'impulsion de la ville de Bordeaux, le SIVU viserait plus de 30.000 repas/jour en 2030.

Le résultat est très controversé. Ce modèle industriel de cuisine de collectivité satisfait peu d'utilisateurs au final. La qualité gustative est très critiquée.

Proposition : Une étude proposera plusieurs scénarios dont celui de la sortie du SIVU.

Les parents d'élèves et le conseil des sages ainsi que les associations concernées seront associés.

Nous proposerons d'aller vers 100 % de bio et local dans les assiettes.

Il est aussi important de développer une éducation au non-gaspillage dans les cantines scolaires et périscolaires



Tissu associatif

Favoriser la coopération entre les acteurs et la ville

Nous souhaitons plus de liens permanents et constructifs avec et entre les acteurs de la ville : les associations culturelles, sportives, de quartier, de loisirs mais également toutes celles qui œuvrent de près ou de loin dans le domaine social. Nous établirons aussi des relations suivies avec les syndicats. Le Conseil de Développement permettra d'associer les corps intermédiaires de ville au travail de réflexion sur l'avenir que nous souhaitons pour Mérignac.

Notre objectif sera de faire en sorte que l'intervention financière de la ville en direction des associations favorise aussi la complémentarité sur l'ensemble des quartiers. Les subventions au-delà de 5.000 euros feront l'objet d'un contrat d'objectif avec la ville.

Nous inciterons les Maisons de Quartier et Centres sociaux à mieux répartir les activités et à en soutenir de nouvelles autour du numérique et de l'environnement par exemple.

Nous étudierons avec les acteurs la création d' un « **Pass' associatif, culture et sport** » qui permettra à une même famille de bénéficier des activités dans plusieurs centres ou associations avec une inscription unique et un tarif dégressif

Ce « **Pass Mérignac** » permettra aux habitants d'avoir un tarif abonnement préférentiel pour le Krakatoa, le Pin Galant et Mérignac ciné notamment.



Un accès au savoir permanent



Véritable pilier de la culture à Mérignac, la **Médiathèque** doit devenir l'épicentre de la diffusion culturelle et de l'accès au savoir.

Nous proposons que l'auditorium devienne un lieu permanent d'apprentissage, d'éducation populaire et d'émancipation sociale accessible à tous. Des cycles de conférences, de formations, **d'apprentissages**, d'ateliers, seront proposés et gérés par des **habitants** de la Métropole avec une **organisation collective**.

La Médiathèque sera ouverte avec un accès simplifié, notamment le dimanche et au moins un soir par semaine.



Un projet social et solidaire

Mérignac produit depuis des décennies un haut niveau de services à la population.

Nous nous engageons à en **maintenir les principes**.

Nous maintiendrons par exemple la semaine de 4 jours et demi pour les écoles.

Mais **Mérignac doit affronter de nouveaux défis**.

Le taux de chômage est persistant avec près de 9 %, dont 53 % de femmes, sur fond d'accentuation des inégalités.

Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile de **se loger** et de **se déplacer** à certaines heures.

Certains **équipements**, sportifs ou scolaires sont soit vétustes, soit à saturation, soit insuffisants sur certains quartiers.





Un projet social et solidaire

La demande sociale est forte

Mérignac, **deuxième ville de la Métropole**, doit assumer son rôle et répondre aux **sollicitations** dans ce domaine.

La ville doit d'autre part **faire face** à des squats et des populations migrantes. Ces phénomènes récents dépassent la **politique sociale** classique et obligent entre autres à de nouvelles **médiations** et solidarités.

Le **vieillissement**, la fracture numérique pour certaines populations, les besoins liés à la **précarité énergétique**, le besoin de **lien social**, l'aide aux **aidants**, nécessitent des réponses de la ville.

La question du **financement** de ces **nouveaux services** est posée. Quelle évolution du service public ? Quelle part doit revenir au secteur privé et associatif ?

Il nous faudra **inventer de façon collective un nouveau modèle d'action municipale** qui intègre ces nouveaux besoins sans alourdir la charge fiscale des administrés.



Donner la parole aux habitants, nouvel oxygène de la démocratie

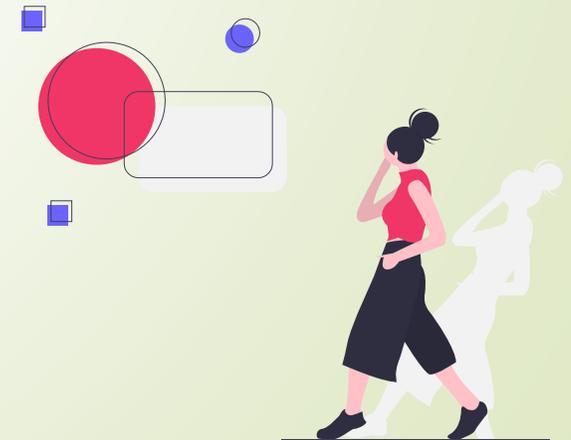
Associer tous les habitants doit fonder le projet municipal.

Nous devons **explorer** toutes les formes nouvelles de participation à l'aide des réseaux sociaux et de la technologie numérique.

Nous amplifierons le principe du **budget participatif**.

Dès son élection, le Conseil Municipal mettra en œuvre une période de doléances avec des réunions par quartier. Les **habitants** pourront **écrire** ou utiliser les réseaux sociaux pour faire part de leurs doléances, projets, critiques et débattre dans chaque quartier.

Un **groupe de travail** par quartier sera mis en place, désigné par tirage au sort. Les associations et les élus participeront à cet exercice.





Donner plus la parole aux habitants, nouvel oxygène de la démocratie

Les **conseils de quartier**, en lien avec la municipalité, seront chargés du suivi des doléances retenues ou considérées comme réalisables.

Des **formations** seront organisées, afin que ces conseils puissent acquérir de l'expertise et mettre en avant l'intelligence collective.

Trois sujets bénéficieront d'une **attention particulière** avec des formations citoyennes : l'urbanisme, la transition écologique, la tranquillité publique avec une commission permanente des incivilités.

Les **jeunes de 16 à 25 ans** seront associés dans chaque quartier. Un **Conseil de la Jeunesse** sera institué dès la première année du mandat.

Toutes les **instances** mises en place par la ville seront **paritaires**.

Une **Commission du Handicap** sera instituée. Objectif : prendre en compte l'aménagement de la ville mais aussi le handicap sous toutes ses formes dans la vie de la cité.



Une attention particulière pour les aînés

Un Conseil des Sages se réunira pour :

- ♥ Veiller à leur **intégration** ;
- ♥ **Rompre l'isolement** ;
- ♥ Promouvoir les **hébergements mixtes** avec des étudiants ;
- ♥ Faciliter la **mobilité** ;
- ♥ Favoriser l'**activité physique** et **culturelle**.



Des projets qui font débat

Après ces propositions, **certains projets en cours doivent être réinterrogés.**

Nous avons tendance à trop disperser les équipements, alors qu'il faut s'appuyer sur les synergies en cours.

- ❖ Par exemple, la **construction du 5^e collège** à l'orée de Beutre est-elle un bon choix alors que nous envisageons de construire un groupe scolaire supplémentaire sur Marne Soleil ? N'y aurait-il pas la possibilité de lier les deux projets ?
- ❖ Idem pour le **projet TARMAQ**, n'est-il pas plus intéressant d'en faire un projet phare sur le site aéroportuaire ?
- ❖ Le **développement de l'aéroport** doit lui aussi être interrogé et concerté avec la population. Le développement économique ne passe pas forcément par la croissance sans fin du trafic aérien.



L'enjeu métropolitain

La ville est fortement imbriquée dans la Métropole.

Moteur économique de l'agglomération, Mérignac doit porter des politiques et des équipements de centralité.

C'est pourquoi nous soutenons par exemple le projet de Stade Nautique olympique.





Quelques propositions métropolitaines

Mobilité

La mobilité apaisée est un enjeu crucial pour construire une Métropole vivable et durable. Pour cela nous sommes notamment en accord avec les propositions de Vélocité pour une « Métropole à vélo ».

Sans entrer dans le détail, nous développons quelques propositions.

- ❖ Le projet de RER Métropolitain doit être l'axe structurant de la prochaine décennie.
 - ❖ Il faut poursuivre le maillage et le développement du Tramway là où c'est utile.
 - ❖ Renforcer le réseau de **bus** et BHNS
 - ❖ Rénover les **Boulevards** avec un transport en site propre (voie unique) et des voies cyclables sécurisées
 - ❖ Réserver la **troisième voie de la rocade** aux bus et au co-voiturage
- 

Quelques propositions métropolitaines

Mobilité

- ❖ Créer une **navette** mérignacaise inter quartiers
- ❖ Réaliser une **passerelle** dédiée aux cyclistes sur la sortie 12 et une **véloroute** entre la sortie 10 via Mérignac-centre, Mondésir et Bordeaux-centre
- ❖ Poursuivre le développement de la **Maison du Vélo de Mérignac** que nous avons initié



Déchets

Mettre en œuvre une politique de **prévention** et de **réduction** des déchets ambitieuse.

